

# ENGAGEMENT ET ARMÉE, LA JEUNESSE DANS LE COLLIMATEUR

Ex-SNU, classes défense, nouveau service militaire volontaire, la militarisation de l'éducation est en marche.



« **N**OTRE JEUNESSE A SOIF D'ENGAGEMENT » a déclaré le Président de la République dans un discours sur le nouveau service national militaire, le 27 novembre dernier. « Osez vous engager ! », ajoute la ministre des Armées pour lancer la campagne de recrutement de volontaires pour un service de dix mois sous les drapeaux. Le ton est donné : il faut donner l'envie d'armée.

## S'ENGAGER, C'EST SERVIR EN UNIFORME ?

Dès l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron en 2017 et de son ministre de l'Éducation emblématique Jean-Michel Blanquer, la mise en place d'un Service national universel (SNU), singeant le service militaire, a pris le pas sur tout autre objectif en matière de politique destinée à la jeunesse. Le site internet consacré au dispositif existe encore et affiche, au début du mois de mars 2026 « qu'aucun séjour n'est programmé pour l'année scolaire 2025-2026 ». Il n'est pas question d'acter la disparition définitive du SNU pour des raisons budgétaires, encore moins de faire le bilan politique de ce coûteux fiasco\*.

De fait, la militarisation de l'Éducation a précédé l'invention du SNU et continue de se déployer idéologiquement et institutionnellement. Le partenariat entre l'Éducation nationale et l'armée s'incarne dans l'augmentation du nombre de classes défense en collège comme en lycée, au point de susciter désormais mobilisation et contestation de la militarisation de l'Éducation au lieu d'une tranquille indifférence. Depuis plus de trente ans les « trinômes académiques » réunissant autorités militaire et rectorale promeuvent une certaine vision de l'engagement citoyen et de l'éducation à la défense.



**BÉNÉDICTE CHÉRON** est docteur en histoire contemporaine et chercheuse (SIRICE/IESD). Elle est spécialiste des relations armées-société et des représentations du fait militaire.

En dehors du temps scolaire, les dispositifs que le gouvernement présente à la jeunesse pour « vivre ses premières expériences d'engagement » consistent à rejoindre les « cadets » d'un corps en uniforme (armée, armée de l'air, gendarmerie, sapeurs-pompier, sécurité civile).

## ACCULTURER À LA DÉFENSE

Dans le guide *Acculturer les jeunes à la défense*, le ministère de l'Éducation nationale décline les différents dispositifs d'inspiration militaire : « découverte des métiers » en lien avec la défense en cycle 4 pour 300 000 élèves, séquences d'observation en milieu professionnel pour 6 000 jeunes par an en Troisième, pour 4 000 à 10 000 en Seconde, classes de défense et de sécurité globale scolarisant 30 000 jeunes par an. Ce guide dresse ainsi le tableau d'un vaste déploiement de moyens au service d'une propagande qui instrumentalise les projets pédagogiques et l'information à l'orientation au profit d'une politique de « réarmement ».

L'école devient donc l'un des rouages de la mécanique du recrutement de militaires. Dépassant la dimension de l'apprentissage de la citoyenneté, l'éducation à la défense constitue maintenant un élément incontournable des politiques d'orientation scolaire et s'inscrit dans le parcours Avenir et le continuum de la découverte des métiers.

Dans cette logique de formation, le nouveau service militaire volontaire permet de conserver le statut d'étudiant-e et, assimilé à une année de césure, il peut garantir la conservation d'une place dans une formation supérieure et éventuellement, la valorisation d'une candidature sur Parcoursup.

La confusion entre armée et éducation n'est pas



© rue95Stasbourg / flickr.com

## ARMÉE ET JEUNESSE : LE GRAND MALENTENDU

Bénédicte Chéron publie en février 2026 un ouvrage qui revient sur les représentations nostalgiques et faussées du service militaire obligatoire qu'a connu la France jusqu'en 1996 : *Mobiliser. Rétablir le service militaire : le grand malentendu* (Éds du Rocher). C'est seulement à partir des années 1980 que le rôle du service militaire pour la « cohésion » de la nation (discours que l'on a retrouvé à propos du SNU) a commencé à être mis en avant, c'est-à-dire au moment où ni les spécialistes de la chose militaire ni l'opinion publique ne voyaient plus l'utilité de cette obligation en matière de défense nationale. Dès lors, explique Bénédicte Chéron, « les armées deviennent un prestataire de service pour les crises de la jeunesse et endossent toutes les inquiétudes du temps » : les moments de tension sociale et politique s'accompagnent du retour de projets plaçant les armées au cœur de « dispositifs socio-éducatifs » visant à « l'intégration » de la jeunesse. Par exemple, après les attentats de 2015, François Hollande met en place le Service militaire volontaire (SMV), adaptation du SMA (Service militaire adapté) qui existe dans les outre-mer depuis 1961. Emmanuel Macron poursuit avec le SNU.

l'apanage de la France car cela rejoint d'autres politiques publiques en Europe où de nombreux pays réactivent un service militaire et associent les établissements scolaires à sa promotion. Récemment, le ministre belge de la Défense a directement adressé un courrier aux lycéennes pour promouvoir un engagement volontaire, suscitant un vif rejet chez les parents d'élèves et les enseignants. Depuis l'arrivée d'Orban au pouvoir, le système éducatif hongrois constitue cependant l'exemple le plus spectaculaire de militarisation de l'enseignement dans l'Union Européenne. Il développe officiellement un enseignement militaire et patriotique dans les programmes scolaires. Il accorde des bonus conséquents pour l'accès à l'enseignement supérieur aux jeunes qui s'engageraient dans des stages de formation militaire durant leur scolarité.

### PAS DE LIBERTÉ SOUS CONTRAINTE

Pour le SNES-FSU, l'engagement ne peut être dissocié du principe de volontariat. Dans le cadre scolaire, c'est le travail éducatif et pédagogique sur le long terme auprès des jeunes qui permet la construction d'une culture commune, citoyenne et émancipatrice. Mais les personnels voient leur travail entravé : assommés d'injonctions qui visent à « administrer » l'engagement des jeunes (cases à cocher dans les différents livrets scolaires). Par ailleurs, les récentes réformes (atomisation du groupe classe) ont amoindri la visée émancipatrice des expériences de vie démocratique scolaire pour en faire un élément d'évaluation à l'examen et de pression dans la sélection pour l'accès à l'enseignement supérieur.

L'engagement est instrumentalisé, devenant outil pour « mettre au pas » une jeunesse vue comme dangereuse. Il ne s'agit donc plus d'émanciper par les savoirs mais de

maîtriser la jeunesse par le management entrepreneurial et la discipline militaire, de normer les comportements et les parcours scolaires. Le SNES-FSU défend une vision ambitieuse de la démocratie scolaire avec le droit pour les lycéennes de s'organiser et de revendiquer sans avoir à subir de répression.

## L'ÉCOLE DEVIENT L'UN DES ROUAGES DE LA MÉCANIQUE DU RECRUTEMENT DE MILITAIRES.

### LA JEUNESSE EST UNE PRIORITÉ.

Pour le SNES-FSU les politiques de jeunesse doivent permettre à chacun-e de construire son autonomie intellectuelle, sociale, personnelle pour être pleinement acteur et actrice d'une société démocratique. La cohésion sociale ne s'obtient pas par la contrainte en mettant les jeunes au garde-à-vous. ♦

Claire Guéville, Amélie Hart, Clarisse Macé

\* Selon le rapport la Cour des comptes publié vendredi 13 septembre 2024, le coût de fonctionnement annuel du dispositif généralisé serait de « 3,5 à 5 milliards d'euros ». Il faut également « ajouter 6 milliards d'investissement pour la construction de centres, sans compter les coûts supportés par les collectivités territoriales », qui n'ont pu être chiffrés. « On est dans des ordres de grandeur qui dépassent les 10 milliards d'euros », commentait Pierre Moscovici, alors Premier président de la Cour des comptes.